

La chouannerie dans le Vexin

L'arrestation des diligences sur la route Paris-Rouen par Pontoise et Magny-en-Vexin

Par Alphonse SUBTIL (professeur honoraire)

I. — Origine de la documentation

Mon vieil ami, le capitaine d'infanterie de marine Achille Magnen, décédé en 1924, à Authevernes (Eure), son pays natal, avait été intrigué par une légende locale qui prétendait qu'une femme, déguisée en hussard, arrêtait jadis les diligences sur la route royale de Paris à Rouen par Pontoise.

À la même époque et sur cette même route, la même bande, profitant d'une côte située près de Saint-Gervais, bordée d'un petit bois, arrêtaient et pillait les voyageurs se dirigeant vers Rouen.

Les lieuxdits concernant ces endroits rappellent encore ces événements. Ce sont la côte des Trésoriers, à Authevernes, et la côte de Guette-Tant (aujourd'hui Gueptant), à Saint-Gervais.

Également intrigués par ces légendes, nous avons essayé l'un et l'autre de percer ce mystère. La mort de mon ami est venue interrompre ses recherches, et il ne m'a pas été possible de retrouver dans son héritage la documentation qu'il avait sur ce sujet.

Pour reconstituer ma bibliothèque détruite, j'ai acquis, il y a quelques années, une collection de volumes concernant l'époque révolutionnaire, écrits par l'historien G. Lenotre, membre de l'Académie Française, qui s'était spécialisé dans les recherches historiques. Parmi ces ouvrages, le volume intitulé : « *Tournebut* » me permet de connaître totalement cette curieuse histoire qui complétait mes recherches locales.

II. — L'écrivain

Il est nécessaire de vous présenter l'écrivain.

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 06/11/1964, puis publiée sous cette référence :

SUBTIL (Alphonse), *La chouannerie dans le Vexin - L'arrestation des diligences sur la route Paris-Rouen par Pontoise et Magny-en-Vexin*. Le Mantois 15 — 1964: Bulletin de la Société « Les Amis du Mantois » (nouvelle série). Mantes-la-Jolie, Imprimerie Mantaise, 1964, p. 31-37.

En 1935 mourait G. Lenotre, de son vrai nom Théodore Gosselin; il était parent de M^{gr} Roland Gosselin, évêque de Versailles. En 1918, il vint s'installer en Thiérache, où il passait ses vacances, puis, après la fin de la guerre, il résida à Montfort-l'Amaury. Il prit part avec son jeune disciple Pierre de Janti, à la recherche des curiosités inconnues des environs de Paris. En qualité de Président de la Société Archéologique de Rambouillet, il se documenta aux Archives nationales à Paris, à celles de Versailles, de Rouen et d'Évreux. Ses travaux remarquables lui valurent l'amitié du Président Gaston Doumergue et son admission à l'Académie Française.

Nous nous bornerons donc à extraire de son volume «*Tournebut*» ce qui est indispensable à la compréhension des actions de banditisme relatives à notre Vexin.

III. — État des routes à l'époque révolutionnaire

Vers 1792, nos belles routes nationales étaient dans un bien triste état; ravinées par les orages et insuffisamment entretenues, elles étaient coupées par des ornières profondes. Les diligences et autres véhicules évitaient les bourbiers en faisant parfois des détours par les terres labourées, d'où on les tirait en attelant des bœufs.

Partout en France, c'est le désordre, la désolation, et la rareté des vivres incite au brigandage. Des bandes de voleurs se sont organisées parfaitement. La bande d'Orgère, qui règne dans les carrières de Gueudreville (Loiret), comprend des hommes, des femmes, avec chef, sous-chef, barbier, chirurgien, espions, courriers, cuisiniers, précepteur pour les gosses, et curé.

Cet état matériel, joint à la désorganisation de nos institutions, incite partout les individus sans scrupules à s'unir pour voler ou piller; ici, les «chauffeurs» sont restés tristement célèbres. Sous le prétexte de combattre l'organisation républicaine et d'instaurer à nouveau le régime royaliste en France, les brigands et les chouans n'hésitent pas à s'unir dans l'intérêt de la royauté, ou pour leur satisfaction individuelle.

De Rouen à Nantes, de Cherbourg à Poitiers, des milliers de paysans, de hobereaux, de bourgeois étaient restés attachés à l'ancien régime, et soutenaient les ennemis du régime d'alors.

IV. — Tournebut

Certaines maisons dans les villes, des châteaux isolés servaient de refuge à ces bandes organisées. Tournebut était parfaitement adapté à cet usage. Il était situé sur le territoire d'Aubevoye, près de Gaillon, placé au bas de la colline qui domine la Seine. Il n'était possible d'y accéder que par le haut; un vaste marécage le séparait de la Seine. Il se composait de deux lourds pavillons de style Louis XIII accolés l'un à l'autre. M^{me} Legras, collaboratrice de Saint Vincent de Paul, l'avait possédé de 1612 à 1631, et à l'occasion de sa lutte contre le Cardinal de Richelieu, on y avait fabriqué de la fausse monnaie. En résumé, c'était une vaste demeure avec de grandes pièces surmontées d'un vaste grenier charpenté comme une cathédrale et couverte d'ardoises. On assurait qu'il y avait dans les murailles des couloirs secrets, et qu'il recélait des cachettes introuvables.

En 1789 il était habité par M^{me} de Combray, veuve d'un caractère altier et impérieux, sachant braver le danger et l'opinion publique. Cette dame était restée royaliste fanatique. Elle était la fille d'un Président de la Cour des Comptes, aides et finances, et mère de quatre enfants. Deux de ses fils étaient officiers. Le second, pour échapper à la tutelle excessive de sa mère, s'expatria au Maroc, puis à Alger et Tunis, mais il revint en France en 1791.

La plus jeune de ses filles, Caroline, Madeleine, Louise, Geneviève, était née en 1773, et n'avait que onze ans à la mort de son père. Elle était petite de taille, mais charmante. Son teint très pur s'accordait avec une chevelure noire abondante d'une longueur peu ordinaire. Elle était aimante, sensible, romanesque. Élevée pendant six ans au couvent des Nouvelles Catholiques de Caen, elle y avait une femme de chambre, et y recevait des leçons des maîtres d'agrément de toute espèce. Elle y apprit plusieurs langues. Elle était musicienne, jouait de la harpe, et eut à Rouen Boïeldieu comme professeur d'accompagnement musical, à raison de six francs d'argent du cachet, somme fabuleuse à l'époque des assignats.

M^{me} de Combray avait donné asile dans son château de Tournebut à une demi-douzaine de religieuses et à trois Chartreux, au nombre desquels se trouvait un moine insermenté nommé Lemercié qui, menacé de mort ou tout au moins de déportation, y prêchait avec une ardeur intarissable contre le régime républicain. Il excitait ainsi le zèle royaliste de son entourage. On accueillait avec crédulité dans cette demeure les prophéties les plus invraisemblables. C'est alors qu'en 1795 on reçut avec entière

confiance un inconnu, muni d'une chaude recommandation écrite émanant d'un prêtre réfractaire qui vivait à Caen.

IV. — D'Acquet

Cet inconnu, qui se prétendait un chef chouan, portait le titre et le nom de Général Lebret. Il était de taille moyenne, avait la barbe et les cheveux roux, les yeux couleur d'acier au regard froid. Admis en toute confiance dans la maison de Tournebut, il déclara que son véritable nom était Louis d'Acquet de Hauteporte, Chevalier de Féréolle. Il prenait le titre d'Agent Général de Sa Majesté. On lui avait aménagé, dans l'endroit le plus secret de la demeure, une cache sûre, qui avait été bénite par le Père Lemer-cié. Il était né à Saint-Cyr-la-Lande (Deux-Sèvres), le 9 novembre 1760, se disait possesseur de vastes domaines aux environs des Sables-d'Olonne. Officier d'un régiment cantonné à Lille, il avait profité du voisinage de la frontière pour faire s'insurger son régiment et fuir en Belgique. Il s'était mis à la disposition de l'insurrection. Il citait parmi ses amis les noms de Charette, Frotté et Puisaye, principaux chefs de la chouannerie. S'esquivant pendant plusieurs jours, à son retour il laissait entendre qu'il avait accompli quelque haut fait. Il simulait la piété la plus vive.

En réalité, il n'était qu'un aventurier de bas étage. Il avait été condamné à vingt ans de prison pour un fait honteux « qu'il faut taire ». Il se livrait au brigandage dans l'Eure en détroussant à son profit. Il y tua de sa main deux gardes-chasse sans défense que sa petite troupe avait rencontrés. Il dévalisait les perceptions, et, pour donner une teinte royaliste à ses actes, il abattait la nuit les arbres de la Liberté dans les villages où il opérait.

Profitant de la confiance qu'on lui accordait, il résolut de séduire la plus jeune des filles de Combray, Caroline, en employant tous les moyens de séduction. Il avait signé, le 1^{er} janvier 1796, un acte mystique, par lequel il s'engageait « à la face de l'Église et au plaisir de Dieu » à l'épouser sur la première réquisition. La mère fut obligée de donner son consentement au mariage, car les nouvelles lois accordaient toutes libertés aux filles, et les autorisaient à secouer le joug salutaire de leurs parents.

À peine marié, il met sans scrupule les terres de sa belle-famille au pillage, fait argent de tout. Malgré l'intervention de ses beaux-frères, il forçait sa femme à épouser sa querelle en la brutalisant ainsi que les enfants qu'il avait eus de ce mariage.

En 1804, M^{me} d'Acquet décide de profiter d'une absence de son mari pour échapper à cet enfer familial en demandant le divorce. À son retour, l'aventurier trouve la porte fermée, fait établir un constat d'huissier mentionnant le fait, et parvient à voler tous les papiers de son épouse.

Or, M^{me} de Combray avait précédemment acquis une autre maison voisine de son château, dans l'espoir d'y accueillir Louis XVI, s'il s'était décidé à renouveler sa tentative de fuite de Varenne. Elle y avait fait aménager deux vastes cachettes qui, plus tard, servirent de refuges aux « chouans » dont les surnoms indiquent assez le genre d'exploitation auxquelles ils se livraient. Tels sont Collin dit Cupidon, Fierlé dit Marchand, Sauve-la-graisse, Sans-quartier, le Blondel, Percepetaud, etc. Une statistique fort incomplète nous renseigne sur leurs exploits. En septembre 1800, deux diligences de Caen à Paris sont arrêtées entre Pacy-sur-Eure et Évreux, 48 000 livres de fonds d'État y sont soustraits. En 1801, un autre vol a lieu près d'Évreux; quelques jours plus tard, la malle de Caen à Paris est dévalisée. Sur la rive droite de la Seine, les attaques des diligences sont fréquentes à la montée d'Authevernes, vers la côte des Trésoriers (1805), à la côte de Gueptant à Saint-Gervais, au vieux moulin de Mouflaine (1805).

On soupçonna le château de Masegros, situé sur la route de Rouen d'être le refuge des brigands. Ce n'est que plus tard que le château de Tournebut fut reconnu comme un refuge de chouans alliés aux brigands. Il se situait, en effet, au centre des exploits qui avaient pour décor les routes de Paris-Rouen par Magny-en-Vexin, et Paris-Rouen par Vernon. La police éprouvait d'ailleurs de très grandes difficultés pour obtenir des renseignements sur l'activité des brigands. L'exécution des chefs chouans Cadoudal et Frotté, l'exécution du duc d'Enghien excitaient les sentiments royalistes des châtelains qui espéraient voir disparaître l'Empire en faveur d'une restauration royaliste. Ils étaient aidés par le mécontentement provoqué par les réquisitions des recrues de l'armée, que la paysannerie combattait en soutenant les réfractaires devenus de plus en plus nombreux.

V. — La lutte dans le Vexin

L'autorité supérieure avait essayé de remédier à ces pillages. Les archives de Magny mentionnent que « des bandes de voleurs et de chouans ne cessaient de troubler la tranquillité publique dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, ainsi que dans les régions voisines de l'Epte ». Les gendarmes de Magny et la Garde nationale font des patrouilles; des sanctions avaient même été prises contre les gardes natio-

naux qui refusaient de participer à ces actions, sous le prétexte que leurs armes avaient été réquisitionnées pour l'armée régulière.

Dans la nuit du 16 au 17 septembre 1799, la diligence de Paris est arrêtée entre Boisemont et Suzay par dix brigands bien armés de fusils à deux coups. Ils dérobent 31 000 F à la République, et 9 000 F au citoyen Durieux, banquier à Paris. Ils autorisent la diligence à continuer son chemin sans s'arrêter, en signalant qu'une autre partie de leur bande contrôlerait son passage à deux lieues de là.

Le 20 janvier 1800, on arrête à Magny cinq chauffeurs ou brigands. Ils sont enfermés dans la prison de la ville, située près du local de l'ancienne mairie. Mais, le lendemain, deux se sont enfuis en arrachant des pierres. Le geôlier magnytois conclut philosophiquement que « cette prison n'est d'aucune sûreté ».

VI. — La déchéance de M^{me} d'Acquet

Nous passerons rapidement sur l'action en séparation intentée contre son mari par M^{me} d'Acquet. On ne doutait pas qu'elle obtiendrait satisfaction. Mais son machiavélique mari la mit en rapport avec un jeune et brillant aventurier nommé Le Chevalier, auquel la jeune femme, peu habituée à la douceur, accorda ses faveurs. Elle se mêla alors étroitement à la vie aventureuse de son amant. Celui-ci connaissait les chefs chouans de Normandie, il avait été avec eux dans différentes prisons de Caen et d'Évreux. Il dépensait sans compter, et M^{me} d'Acquet, qui l'admirait aveuglément, avait donné son dernier louis pour subvenir aux libéralités de son compagnon. Pour y parer, à Falaise, ayant fabriqué de fausses clés, elle tenta une nuit de forcer, mais vainement, la porte du Receveur des Finances de cette ville, qui résidait sous le même toit.

Le Chevalier, cependant, organisait sa troupe pour tenter des coups de main contre les diligences ou les voitures qui transportaient l'argent du Trésor. C'est vers cette époque, le 22 décembre 1805, que la diligence Paris-Rouen est attaquée dans la côte d'Authernes. Des voyageurs remarquèrent qu'un des brigands, vêtu d'un costume de hussard, et que ses camarades appelaient le Dragon, était plus mince et plus actif que les autres « si bien qu'on l'eût pris pour une femme habillée en homme ».

La même bande opéra le 15 février 1806, au même lieu, et la troupe disparaissait encore si rapidement qu'on soupçonna les brigands de trouver un refuge dans les environs. On fouilla vainement les châteaux du voisinage.

VII. — La découverte du repaire des brigands

Cependant, tout a une fin.

Le Préfet de l'Eure, Savoye-Rollin, plus actif que son collègue Cafarelli, du département du Calvados, fait arrêter M^{me} de Combay mère de M^{me} d'Acquet, le 20 août 1807. Elle fut transférée à Rouen et écrouée à la Conciergerie du Palais de Justice. Par ruse, un nommé Licquet, secrétaire du Préfet, parvint à tromper la confiance de la prisonnière en captant ses correspondances. Dans l'une de ses lettres il rencontra cette phrase énigmatique: « Mets les petits rideaux sur la fenêtre de l'endroit où je t'ai dit d'enfoncer le clou.»

À ce moment, on décida de procéder à la visite du château de Tournebut, alors occupé par des gendarmes. Licquet emmenait avec lui un ancien bandit nommé Soyer, qui avait été domestique, et compromis dans cette affaire, et le commissaire de police Legendre pour dresser le procès-verbal des perquisitions.

Il mentionna tout d'abord l'isolement du château, dans lequel on pouvait pénétrer par vingt endroits sans être vu. Il décrit tous les appartements de réception, puis les appartements privés de M^{me} de Combray, où l'on pénètre par une double porte percée dans un mur épais comme celui d'une Bastille. On trouva ensuite un dédale de pièces dont beaucoup sont sans destination précise. Tout le reste était constitué par un grenier où s'entrecroisaient les charpentes du faîtage. Lorsqu'on en ouvrit les portes, les chouettes effarouchées s'envolèrent. On ausculta tout, soigneusement, sans succès, pour découvrir les cachettes. C'est alors que le domestique intervint. Ils gravirent un escalier de service, et pénétrèrent dans une petite chambre, située sous le toit. Cette pièce n'était éclairée que par une fenêtre invisible du bas. Pour tout meuble, un mauvais bois de lit placé au milieu de la chambre. Les deux policiers cherchèrent encore vainement le secret. Alors, le domestique s'approcha du lit, il mit la main sous le sommier et en retira un clou. On entendit alors la chute d'un contrepoids derrière la muraille. Celle-ci s'ouvrit, laissant apparaître une chambre assez vaste pour contenir une quinzaine de personnes. Elle était meublée d'un banc en bois, d'un grand réchaud, de chandeliers d'argent. Elle contenait encore une malle pleine de papier à lettres, quelques traités des jeux, et la copie de l'oraison funèbre du Duc d'Enghien.

Quand on se fut bien extasié devant ce mécanisme et la précision des raccords presque invisibles, le groupe traversa tout le château, monta au grenier, s'arrêta dans une petite pièce située à l'extrémité du bâtiment.

Elle était encombrée de linge sale étendu sur des cordes. Une grosse poutre était située presque au niveau du sol, le long de la muraille garnie de tablettes supportées par des tasseaux. Soyer mit la main sur un endroit de la poutre, dans une cavité pleine de bois vermoulu, et en tira un morceau de fer; il le posa sur la tête d'un clou qui paraissait fixé à demeure sur l'un des tasseaux; sur-le-champ, les tablettes se replièrent, une porte s'ouvrit en grand dans le mur, et l'on pénétra dans une salle assez grande pour que cinquante personnes y tiennent à l'aise. Une fenêtre s'ouvrant sur le toit de la chapelle, et qu'il était impossible de voir du dehors, donnait le jour à cette vaste pièce.

En résumé, ce château machiné comme un décor de théâtre était un excellent repaire pour des brigands.

VIII. — La fin de l'aventure

M^{me} de Combray, toujours trompée par ses gardiens, et particulièrement par le policier Licquet, dont l'attitude était dénuée de scrupules, correspondait toujours par cet intermédiaire avec ses anciens acolytes. Elle livrait ainsi involontairement sa fille, M^{me} d'Acquet, à qui elle conseillait de fuir en Angleterre. Ruinée par son principal amant Le Chevalier, M^{me} d'Acquet était contrainte de se livrer à tous les caprices de ces hommes pervers, dont elle partageait l'existence aventureuse. Traquée par la police, elle se réfugia à Caen, Falaise, Rouen.

Pour échapper à cet enfer, elle essaya en vain de s'empoisonner, et décida enfin de s'enfuir en Angleterre. Mais, la veille de son embarquement à Honfleur, le policier Licquet, qui connaissait les lettres que M^{me} de Combray adressait à sa fille, déguisé en brigadier de gendarmerie, intervint pour demander au patron de la barque qui devait l'emmener en Angleterre de venir à Rouen pour se mettre en règle avec les services de la marine. Il invita M^{me} d'Acquet à le suivre à la Conciergerie de Rouen, en attendant que les difficultés administratives fussent aplanies. Pour tromper sa captive et obtenir sa confiance, il lui fit lire une lettre de sa mère à un acolyte, dans laquelle elle traitait sa fille comme «la plus vile des créatures», gémissait «pour sa propre sûreté d'être obligée de venir au secours d'un monstre», et se plaignait de l'argent que cela lui coûtait.

Il n'est pas possible de suivre Licquet à travers toutes les phases de l'instruction. Il opère à la prison, où il cuisine les détenus, à la Préfecture où il dirige les interrogatoires, à Caen, où il enquête à l'insu du Préfet, à Falaise, à Honfleur, Pont-Audemer, Paris.

Le procès s'ouvrit au Palais de Justice de Rouen le 15 décembre 1808, au milieu d'une assistance nombreuse. Vingt-trois accusés y comparaissent, et nous y retrouvons M^{me} de Combray et sa fille, M^{me} d'Acquet. C'est le célèbre avocat Chauveau-Lagarde qui défend cette dernière. Il avait reçu, la veille du procès, une lettre de d'Acquet qui voulait le détourner de défendre sa femme. L'avocat fut indigné de ce procédé.

Le 30 décembre, on prononça l'arrêt qui portait la peine capitale pour M^{me} d'Acquet. Sa mère, M^{me} de Combray, était condamnée à 22 ans de fers malgré ses protestations indignées. M^{me} d'Acquet, très déprimée, tourna la tête vers son avocat qui réclama le sursis en prétextant que sa cliente allait donner le jour à un enfant, bien qu'elle fût emprisonnée depuis quatorze mois. L'un des neuf condamnés chercha à s'enfuir, plusieurs assistants furent blessés, et c'est dans le tumulte que le sursis fut accordé, bien que personne ne fût dupe de ce subterfuge.

Après ce jugement, la marquise de Combray, toujours hautaine, ne pouvait se résoudre à subir cette humiliation. À la pensée de finir ses jours parmi les pauvresses et les filles perdues, elle refusa la nourriture jusqu'au 15 janvier. On n'osait l'exposer au pilori, car on craignait quelque manifestation populaire. Le peu de publicité donnée aux détails du procès, et la fermeté de ses convictions royalistes avaient contribué à la faire passer pour une martyre de son amour maternel en ne dénonçant pas sa fille, et une victime de sa foi royaliste.

Exposée seulement le 17 février 1809 au pilori de Rouen, elle y parut toute cassée, sèche, ses cheveux encore noirs, vêtue d'une robe de soie violette, coiffée d'un bonnet. Elle avait encore l'air d'une « Dame de château ». Pendant les six heures que dura l'exposition, les femmes les plus titrées et les plus distinguées de Rouen vinrent tenir compagnie à la suppliciée.

Maître Chauveau-Lagarde voulant sauver M^{me} d'Acquet, conseilla de faire intervenir ses enfants près de Napoléon I^{er} pour obtenir sa grâce. Du 2 mars au 10 juillet elles essayèrent vainement de joindre l'Empereur. Elles ne l'atteignirent qu'à Vienne, en Autriche, où Napoléon lut la pétition des enfants, mais répondit sèchement : « Je ne peux pas. »

Le 23 août 1809, la condamnée écrit à ses enfants de ne jamais tomber entre les mains de son mari, et ce même jour, à 17 heures, elle fut publiquement exécutée à Rouen, « sans que la foule considérable n'ait occasionné le plus léger trouble ».

Son corps fut inhumé au cimetière Saint-Maur, aujourd'hui abandonné. Ainsi disparaissait une malheureuse femme, dont le rang eût valu la traditionnelle épitaphe: « Très haute, très noble et très puissante Dame... ».

IX. — Que devinrent les témoins du drame?

Le dimanche 1^{er} mai 1814, à l'heure où Louis XVIII entrait à Saint-Ouen, les portes de l'Hospice général de Rouen s'ouvraient devant la marquise de Combray, qui retourna à son vieux château de Tournebut fort ravagé. Sa condamnation fut annulée, et la marquise reprit sa vie mondaine. Elle mourut à Tournebut le 23 octobre 1823, et fut enterrée le 25, à l'entrée du cimetière d'Aubevoye, où sa tombe est encore entretenue par ses descendants. Son épitaphe en latin mentionne son histoire.

Son gendre d'Acquet quitta la Normandie à l'automne de 1814, couvert de mépris. Il s'installa en Vendée, à Saint-Hilaire-de-Talmont, et y mourut le 6 avril 1815.

Après le décès de la marquise de Combray, lors de l'inventaire établi pour la succession, on retrouva la harpe qui avait servi à M^{me} d'Acquet, ainsi que la selle de cheval qui avait été utilisée par le « hussard » de la côte d'Authernes.

Ceux qui, aujourd'hui, voudraient visiter Tournebut n'y trouveraient plus qu'une honnête demeure très modifiée, dont les cachettes ont depuis longtemps disparu.